

*Les crédits*

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

## LES CRÉDITS

## JOUR DÉSIGNÉ (ARTICLE 82)—L'ENVIRONNEMENT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M<sup>me</sup> Copps:

Que la Chambre condamne le gouvernement pour son manque d'engagement sincère en matière d'environnement et pour sa totale impuissance à proposer, dans son document de travail vide de sens, des mesures concrètes de nature à satisfaire l'ensemble des Canadiens, et l'exhorte, par conséquent, à mettre fin à ses discours et à présenter un plan d'action véritablement étoffé en matière d'environnement.

**Le président suppléant (M. Paproski):** Quand nous avons terminé, je crois qu'il restait encore neuf minutes pour interroger le ministre et entendre ses commentaires. Je pense que le député de Chambly intervenait pour poser une question ou faire un commentaire.

**M. Phillip Edmonston (Chambly):** Monsieur le Président, je voudrais continuer. Je posais ma question au ministre des Forêts. Le Plan vert publié hier par le ministre de l'Environnement semble indiquer que le gouvernement a la parole facile, mais qu'il agit peu.

Je demandais à mon collègue, le ministre des Forêts, si cette inaction n'était pas directement liée aux fonds que les grandes sociétés versent aux conservateurs depuis quelque temps déjà. Même le *Globe and Mail* a publié des articles signalant qu'Environnement Canada aurait reçu des listes spéciales de sociétés qu'il ne fallait pas poursuivre pour des infractions au chapitre de la pollution ou pour des problèmes environnementaux qu'elles avaient créés.

N'est-ce pas là une réponse logique à la question que se posent beaucoup de Canadiens: pourquoi le gouvernement ne fait-il rien pour l'environnement? Ne serait-ce pas parce que les intérêts des sociétés sont plus importants pour le Parti conservateur que les intérêts des Canadiens?

**M. Oberle:** Monsieur le Président, j'ai répondu à une question similaire du député juste avant la suspension du débat.

Tout d'abord, ces gens-là se forment une opinion avant d'avoir vraiment lu les documents qui leur sont fournis. Un observateur plus objectif serait celui qui, disons-le,

fait partie de la salle de rédaction du *Ottawa Citizen*. Un des articles de cette salle de rédaction décrit ainsi le Plan vert: «Le Plan vert du ministre de l'Environnement, Lucien Bouchard, annonce plusieurs propositions particulières, dont un projet de loi sur l'eau potable, des normes nationales pour toutes les industries, une réglementation pour la biotechnologie, la promesse d'établir au moins cinq nouveaux parcs d'ici 1995 et de compléter tout le réseau de parcs d'ici l'an 2000», dont j'ai parlé dans mon intervention.

Le ministre a annoncé à la Chambre qu'il y aura, avant même que ce plan d'action ne soit mis en oeuvre, une réglementation sévère sur les émissions des usines de papier qui sera dévoilée sous peu.

Ce sont des engagements fermes, solides, dont on se réjouit dans tout le pays, et, parlant de plans d'action, j'avais abordé le sujet ce matin lorsque le Président m'a interrompu.

Nous parlons des engagements que les néo-démocrates ont pris en matière d'environnement. Ils s'agitent beaucoup ici à la Chambre et donnent un bon spectacle mais voici ce que M. Derek Young, le directeur du Western Canada Wilderness Committee, avait à dire à leur sujet. J'ai trouvé ça dans la presse de ce matin. On trouve tous les jours des articles comme ça. Il déclare: «Je suis vraiment déçu que le NPD n'ait pas formulé de politique disant ce que nous devrions faire des forêts de peuplement mûr, des zones ou des parcs conservés à l'état de nature, de la vallée de la Carmanah qui est devenue un tel point de ralliement pour le mouvement écologiste de tout le pays». Voilà ce que disait M. Young, qui n'est pas inconnu du NPD.

Faire de la politique au sein d'un parti politique, comme le député le découvrira puisqu'il s'est joint à ce parti politique là, c'est comme être en religion. On ne peut choisir les gens qui veulent en joindre les rangs. Notre parti est ouvert au moins à tous ceux qui veulent y adhérer, qui sont assez convaincus de l'engagement d'un parti politique et de son idéologie, et qui participent de temps à autre, en donnant de leur personne ou de leur temps, en passant aux portes ou en versant une cotisation. C'est l'essence même du régime parlementaire britannique.

• (1410)

Je suis sûr qu'il y a parmi ceux qui se joignent au parti socialiste des personnes qui le mettent dans l'embarras.